

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie, orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Educateur :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothésiste :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com
Prise en charge : pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge
Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° P19-0048481

☒ Maladie ☐ Dentaire ☐ Optique ☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5079 Société : M0931
☐ Actif ☒ Pensionné(e) ☐ Autre :
Nom & Prénom : ASSAB ABDELLAH
Date de naissance :
Adresse : 182 LOT MAJ FATEM DU LFA - CASA
Tél. : 0662207348 Total des frais engagés : 1529,20 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. ASMOUN Ahmed
Spécialiste des Maladies du 1^{er} Appareil
Diagnosticien Assistant Traicre
d'Endocrinologie et Diabète
Place de La Liberté - 4, Bd.
Khouribga - Casablanca
Tél: 022.51.53.50/41

Date de consultation : / /
Nom et prénom du malade : ADNAN et ASSAB FATIMA Age :
Lien de parenté : ☐ Lui-même ☒ Conjoint ☐ Enfant
Nature de la maladie : Douleur musculaire - myotonie
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 24 / 09 / 2022

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
4 FEV 2022		1	200 DH	Dr. ASMOUN Spécialiste des Maladies de l'Appareil Dentaire et Endodontique Place de l'Indépendance - Bld. Derb Omar Casablanca - Tél. 0522 44 58 50/41

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fourmeur Date Montant de la Facture

PHARMACIE DE LA RÉSISTANCE
Dr. ZOUHRA MASSARA
145, Angle de la Résistance
et Rue Lahcen Ouidor - Casablanca
Tél. 0522 44 57 50

24/02/2022 155,30

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue Date Désignation des Coefficients Montant des Honoraires

LABORATOIRE TAZI BIOLOGISTE
78, Rue d'Alger - Casablanca
Tél. 0522 27 28 08 - Fax: 05 22 27 28 09

24.02.22 6820 1123,80

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien Date des Soins Nombre Montant détaillé des Honoraires

AM PC IM IV

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

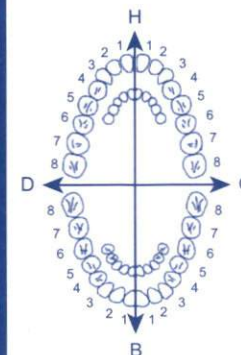
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES

Dents Traitées Nature des Soins Coefficient



CCEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CCEFFICIENT MASTICATOIRE

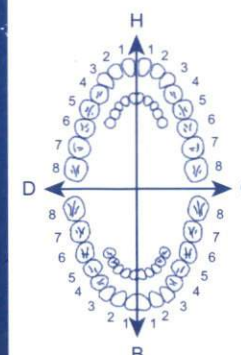
H
25533412 21433552
00000000 00000000
D 00000000 00000000 G
35533411 11433553
B

CCEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION



• (Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr ASMOUN Ahmed

SPECIALISTE DES MALADIES DE L'APPAREIL DIGESTIF
ESTOMAC, FOIE, INTESTIN

Chirurgie anale: Hémorroïdes, Fistules, Fissures

Endoscopie digestive

Ex ASSISTANT TITULAIRE D'ENDOCRINOLOGIE ET DIABETE

Ex. ENSEIGNANT A LA FACULTE DE MEDECINE DE

CASABLANCA

الدكتور أسمون أحمد

إختصاصي في أمراض الجهاز الهضمي

جراحة المخرج والبواسير

داخلي سابقا بقسم أمراض السكر والغدد

مدرس سابقا بكلية الطب

بالدار البيضاء

Casablanca le : 24 FEV 2022 : الدار البيضاء في

ASSAB Fatima

PHARMACIE
149, Anglet de la Résistance
et Rue Lénine Quiddet - Casablanca
Tel: 0522 44 57 50

Magnini
59,00

Dans 2000 boukhl
56,30

155,30

PPV: 56,30 DH
LOT: 21H24D
EXP: 08/2023

Dr. ASMOUN
Specialiste des Maladies de l'Appareil
Digestif, Endocrinologie, Diabète
d'Endocrinologie et Diabète
Place de la Résistance - 14, Bd.
Khouribga 2000 - Casablanca
Casablanca Tel: 022 31 58 41 / 50

ORDONNANCE

Dr. ASMOUN Ahmed
[Spécialiste des Maladies de l'Appareil
Digestif, Assistant Titulaire
d'Endocrinologie et Diabète
Place de L. 1^{er} Mars - 8, Bd.
Khouribba, Centre Annexe Derb Omar
Casablanca Tél: 022.31.58.50/41

Le 24 FEV 2022

ASSAB Fatima

- cholestérol total LOZ H A L
- triglycérides
- Vit D
- TSH v

LABORATOIRE TAZI
TAZI Mohamed
BIOLOGISTE
78, Rue d'Alger - Casablanca
Tél: 05 22 27 28 08 - Fax: 05 22 29 64 86

Dr. ASMOUN Ahmed
[Spécialiste des Maladies de l'Appareil
Digestif, Assistant Titulaire
d'Endocrinologie et Diabète
Place de L. 1^{er} Mars - 8, Bd.
Khouribba, Centre Annexe Derb Omar
Casablanca Tél: 022.31.58.50/41

LABORATOIRE TAZI D'ANALYSES MEDICALES

78, Rue d'Alger - CASABLANCA

Tél. : 0522 27 28 08 - 27 53 88 - 27 52 39 . Fax : 0522 29 64 86

I.F 40 30 32 50

ICE 001656516000089

INPE: 093001246



T P : 35 504 101 - CNSS : 1121946 - R.C. : 187112 01

Casablanca le 6 avril 2022

Madame ASSAB FATIMA

FACTURE N°	340363
------------	--------

24.02.2022

LABORATOIRE TAZI
TAZI Mohamed
BIOLOGISTE
78, Rue d'Alger - Casablanca
Tél. : 0522 27 28 08 - 27 53 88 - 27 52 39
Fax : 0522 29 64 86

Analyses :

Chimie : Cholestérol total -----	B	30	
Chimie : Cholestérol HDL+LDL -----	B	80	
Chimie : Triglycérides -----	B	60	
Chimie : VIT D2/D3 (25OH) -----	B	400	
Hormono : Thyreostimuline (TSH us) -----	B	250	Total : B 820

Prélèvements :

Sang-----	Pc	1,5	
-----------	----	-----	--

TOTAL DOSSIER

1 123,80 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Mille Cent Vingt Trois Dirhams et Quatre vingt Centimes

LABORATOIRE TAZI
TAZI Mohamed
BIOLOGISTE
78, Rue d'Alger - Casablanca
Tél. : 0522 27 28 08 - 27 53 88 - 27 52 39
Fax : 0522 29 64 86



TAZI MOHAMED

مختبر التآزي للتحليلات الطبية

LABORATOIRE TAZI D'ANALYSES MEDICALES

NF EN ISO 9001:2008

ASCII

CERTIFICAT MA-2015-XIV

QUALITATEM

www.ascii-qualitem.fr

TAZI KARIM

PHARMACIENS BIOLOGISTES - DIPLOMES D'ETUDES SPECIALES DE BIOCHIMIE, IMMUNOLOGIE,
HEMATOLOGIE, BACTERIOLOGIE ET VIROLOGIE

Madame ASSAB FATIMA

Réf. : 22B1058

Examen du 24/02/22 - Edité le 24/02/22

Page : 1/1

ANALYSES

RESULTATS

UNITES

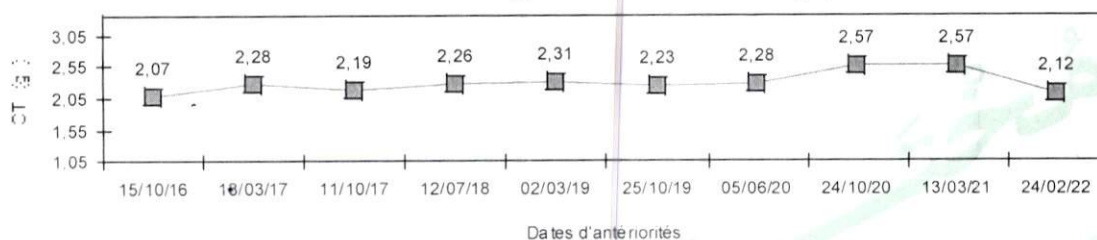
NORMALES

ANTECEDENTS

BIOCHIMIE (AUTOMATE ROCHE COBAS 6000)

13/03/2021

CHOLESTEROL TOTAL ----- 2,12 g/l 1,5 - 2 2,57
ou 5,46 mmol/l



CHOLESTEROL HDL ----- 0,61 g/l > 0,4 0,55
ou 1,57 mmol/l

CHOLESTEROL LDL ----- 1,32 g/l 1,59
ou 3,4 mmol/l

TRIGLYCERIDES ----- 0,97 g/l 0,35 - 1,35 2,15
ou 1,11 mmol/l

VITAMINE D2/ D3 (25 Hydroxy-vitamine D) ----- 25,8 µg/l 20,1

Valeurs usuelles

Valeurs souhaitables: 30-80

Insuffisance: 10-30

Déficience: <10

HORMONOLOGIE (CHIMILUMINESCENCE COBAS 6000)

24/08/2021

TSH Ultra - sensible ----- 9,170 µUI/ml 0,27 - 4,21 3,630

